



Premier loto : le 5 novembre

Le calendrier des lotos vient d'être arrêté. Le premier aura lieu dimanche 5 novembre de 15h00 à 17h30, salle Edmonde Gleize, 1311 chemin de Russan.

Les suivants auront lieu les **19 novembre, 3 décembre, 17 décembre, 7 janvier et 21 janvier.**

Celui du 21 janvier sera, comme chaque année, au bénéfice d'une association caritative.

Venez nombreux !!



Goûter des Aînés, samedi 16 décembre

Le spectacle et le goûter sont offerts aux habitants du quartier – adhérents au Comité – et âgés de plus de 65 ans. Cet après midi récréatif aura lieu comme chaque année en salle Edmonde Gleize. Ne ratez pas ce moment de convivialité animé par Fabrice Sauzède et ses musiciens !

Attention : Le nombre de places assises étant limité pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de s'inscrire avec le bulletin ci-dessous que vous devez transmettre au Comité.

Bulletin d'inscription au Goûter des Aînés du 16 décembre à 14 h 30 (avant le 20 novembre 2017)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

A déposer dans la boîte aux lettres ou à remettre à un membre du Comité ;

ou à remplir sur le Site internet : www.ruster.fr (avant le 20 novembre 2017)

Le Plan Local d'Urbanisme de Nîmes entre dans la dernière ligne droite.

Le conseil municipal vient d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme dans sa séance du 30 septembre.

Ce projet crée une zone naturelle Nh qui couvre l'essentiel de notre quartier. Cette zone devient inconstructible hormis trois exceptions :

- **L'extension limitée des habitations existantes** d'une surface de plancher d'au moins 50 m² dans la limite d'un plafond de 20 % de surface de plancher supplémentaire. Toutefois la surface totale du plancher des constructions avec l'existant ne pourra dépasser 250 m². Cette extension ne prend en compte ni les terrasses, ni les piscines. **Cette extension limitée ne pourra être autorisée qu'une seule fois.**
- **La création de deux annexes d'une surface maximale de 50 m²** dont l'une pourra être dissociée de l'habitation sans pouvoir excéder une distance maximale de 30 m.
- **La restauration des mazets existants** à conditions qu'ils demeurent au moins 4/5 des murs et la majorité de la toiture.

Ce projet fera l'objet d'une enquête publique au cours du premier trimestre 2018. Ensuite, le P.L.U. sera soumis à l'approbation du conseil municipal avant l'été 2018 et deviendra applicable.

Non à la chicane Russan-Pareloup !

Pétition à la demande des habitants du quartier

Merci à tous de signer la pétition en ligne en allant sur la page d'accueil de notre site : www.ruster.fr. Ensuite cliquez sur « je signe la pétition », remplir vos noms, prénoms, adresses, date, et cliquez sur le carré « je signe la pétition ». Si vous n'avez pas d'ordinateur, n'hésitez pas à demander à votre famille ou à un voisin.

« Monsieur le Maire de NIMES,

En mai 2016, vos services ont aménagé une chicane sur le bas du chemin de Russan devant le n°324, afin de satisfaire la demande du riverain. Nous avons tous constaté que cet aménagement, fait en contradiction avec le code de la route (priorité au véhicule montant) allait accroître les risques d'accident.

Cette chicane est particulièrement piègeuse, elle oblige les véhicules montants à se déporter sur la gauche et sans visibilité sur l'arrivée des véhicules descendants.

Dans le sens descendant, la chicane est très peu visible, seul un petit panneau placé très haut laisse entendre qu'il faut laisser la priorité aux véhicules montants qui se trouvent souvent face à vous.

Le conducteur anticipe mal ce passage resserré en contradiction avec la physionomie du chemin à cet endroit. Les risques de choc entre deux véhicules sont donc très forts.

Ce problème a été évoqué en Conseil de Quartier à plusieurs reprises, et resté sans résultat.

Nous vous demandons, Monsieur le Maire, de faire supprimer cette chicane, le plus rapidement possible.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée. »



Noël des Enfants

Il se déroulera le Mercredi 20 décembre 2017, Salle Edmonde Gleize, à partir de 14 h 30. Nous accueillerons cette année un spectacle original, audiovisuel et interactif : « le Noël enchanté du Yétou ».

Cet après midi est offert aux enfants de tout âge dont les parents ou grands-parents habitent le quartier et sont adhérents au Comité. Un goûter sera offert aux enfants âgés de 2 à 10 ans.

Attention : Pour des raisons d'organisation, il est indispensable que chaque enfant soit inscrit et que le bulletin soit déposé dans la boîte aux lettres ou remis à un membre du Comité ou à remplir sur le Site internet : www.ruster.fr (avant le 20 novembre 2017)

Bulletin d'inscription : Noël des enfants du 20 décembre 2017 (à retourner avant le 20 novembre 2017)

Nom

Prénom

Date de naissance/...../.....

Tél

Adresse des parents ou grands parents

Remplir un bulletin pour chaque enfant svp.

Le président Bernard Astier a formulé plusieurs demandes au Conseil de quartier

Chemin de Russan – Chemin des Rondes : Création d'un terrain de Boules, table de pique nique – parement de la fontaine en pierres sèches. Ces aménagements ont été effectués, j'ai demandé qu'ils soient complétés par des murets, un nettoyage et un nivellement du sol. J'ai dessiné un modèle d'aménagement pour préciser ma demande.

Boîte à livres place de l'Ambiance : Installée cet été, elle a été rapidement remplie et largement utilisée.

Chemin de Tholozan : Le Comité a signalé des nuisances sonores importantes dues à la présence d'un stand de tir sportif. Les riverains subissent des détonations tous les jours y compris les samedis. Réponse : le stand de tir n'a pas donné suite au courrier de mise en demeure pour la réalisation d'une étude acoustique. Un procès verbal d'infraction va être dressé à l'encontre de cet établissement.

Chicane chemin de Russan : J'ai exprimé mon mécontentement et celui des habitants du quartier concernant cet aménagement : en effet cette chicane gêne la circulation et oblige les automobilistes qui montent à se déporter sur la gauche face aux véhicules descendants, ce qui est très dangereux.

Terres de Rouvière : J'ai abordé la question du débroussaillage suite à l'incendie de cet été. J'ai précisé que les riverains ont eu très peur et que certains ont dû être évacués. Depuis j'ai observé qu'un débroussaillage a été commencé, j'ai posé la question : est ce qu'il allait se poursuivre et à qui appartiennent ces terrains ? Monsieur Camille DELRAN répond que ces terrains appartiennent à l'Armée. (Réunion du 12 septembre 2017).

Un programme des festivités très séduisant

C'est le moment de réserver des dates sur vos agendas.

- Notre programme de festivités 2018 commencera par une soirée en chanson avec Guit'Harmony le samedi 10 mars à 21h00. Nos chanteurs nous proposent cette année un récital sur le thème « *De l'humour à l'amour* ».
- Notre célèbre agneau pascal aura lieu cette année le lundi 2 avril
- Notre vide grenier de printemps aura lieu le samedi 21 avril
- La fête du quartier avec Ricoune et Guit'Harmony nous rassemblera nombreux, le vendredi 8 juin.

Réunion publique sur les déchets verts du 21 septembre

Le but de cette réunion était de trouver des solutions pour nous débarrasser de nos déchets verts.

Cette réunion s'est déroulée en présence de Cédric MIRAUCOURT, directeur « collecte et traitement des déchets » à l'Agglo de NIMES METROPOLE.

Nous avons aussi évoqué les problèmes des déchetteries où l'on refuse des remorques sous prétexte qu'elles sont trop chargées, des camionnettes ou fourgonnettes pourtant plus maniables que les remorques.

M. MIRAUCOURT a présenté les activités de collecte de déchets, puis les habitants ont fait part de leurs problèmes.

Certains ont fait des propositions comme : l'usage d'un broyeur qui ferait le tour du quartier à des dates précises, les habitants récupérerait leurs déchets pour les étendre dans leur terrain, et ainsi enrichir la terre.

D'autres proposent de brûler...

Les propositions ont été notées et seront étudiées a promis M. MIRAUCOURT.

D'ores et déjà en 2018, les camionnettes et les fourgons des particuliers seront admis dans les déchetteries sans être limités à 1 m3 et sans avoir pris de carte dans les services de l'Agglo.

Affaire à suivre !!!

Votre soutien nous est précieux

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez encore vous acquitter de votre cotisation 2017, auprès de votre délégué de chemin ou en déposant dans la boîte à lettre du Comité, votre règlement accompagné du bulletin joint ci-dessous. Votre adhésion vous permet de participer à toutes les activités du Comité et nous aide à financer le Noël des enfants, le goûter des Aînés, l'entretien et les frais de gestion de la Salle

J'adhère au Comité de Quartier de Russan, Terres de Rouvière, etc... (Cotisation 10 €)

Nom

Prénom

Adresse

Tél :

par chèque au Comité de Quartier de Russan, à envoyer au 1311 chemin de Russan 30000 NIMES.

Tout savoir sur les plantes et les animaux de garrigue

L'élaboration du P.L.U. a été l'occasion de réaliser une étude très fouillée sur la biodiversité qui habite notre quartier. Une précieuse mine de renseignements.

https://www.nimes.fr/fileadmin/directions/urbanisme/PLU/etude_bio_diversite_garrigues_nimes_oct2016.pdf

Responsable de publication : Bernard ASTIER
 Ce n° du « Journal du Mazetier » a été tiré à 1300 exemplaires et sera distribué gratuitement auprès des habitants du quartier.
 Il est publié en édition numérique sur le site : www.ruster.fr